



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
d'une cloche (n°2 ; datée 1512)
conservée dans l'église Saint-Etienne, à Cajarc (Lot)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 3 juin 2025 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants, décrits sur la fiche annexée au présent arrêté :

cloche (n°2 ; datée 1512)

conservée dans **l'église Saint-Etienne, à Cajarc (Lot)**, et appartenant à **la commune de Cajarc**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le **01 0 OCT. 2025**

Le préfet de la région Occitanie,


Pierre-André DURAND

Annexe à l'arrêté préfectoral portant inscription au titre de monuments historiques du
d'une cloche (n°2 ; datée 1512)
conservée dans l'église Saint-Etienne de Cajarc (Lot)

.10 OCT. 2025

Localisation	46 - Cajarc
Edifice et sa protection MH	église Saint-Etienne (non protégé MH)
Titre courant	cloche n°2
Localisation dans l'édifice	clocher
Matériau et technique	bronze : fondu
Dimensions	d=84
Datation	1er quart 16e siècle (1512)
Inscription	Inscription : + IHS MA LAN M I A L VCXII SANTCE STEPHANE ORA PRO NOBIS (sic)
Propriété	propriété de la commune
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	Cette cloche, datée 1512, a la particularité de conserver la mémoire de ses commanditaires à travers la figuration du sceau médiéval des consuls de Cajarc. Occupant l'intérieur du campanile surmontant le clocher, elle est fixée à un support métallique et sonnée uniquement par tintement au moyen d'un marteau électro-magnétique pour scander les heures. Elle est dépourvue de battant. Description du sceau des consuls de Cajarc : un châtelet avec un oculus au dôme crucifère, ouvert, percé de trois baies, flanqué de part et d'autre d'une tour carrée à deux baies et trois créneaux dont celui de l'extérieur est sommé d'une croix (avers) ; une aigle au vol abaissé (revers). Présence de deux cartouches à décor architecturé de style gothique, représentant la Vierge à l'Enfant et le Christ en croix entre deux personnages (Marie et Marie-Madeleine ?).
Etat de conservation	bon état : quelques petites lacunes sur le pourtour de la pince
Avis CRPA 03/06/2025	inscription
Auteur de la fiche	Guillaume Bernard (CAOA du Lot)



Détail de l'inscription



Détail du sceau

Crédits photos :

Guillaume Bernard, 2025 (c) Inventaire général Région Occitanie, (c) Conseil départemental du Lot